

## Concertation sur le projet d'écoquartier de La Miséricorde

# COMPTE-RENDU DE ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »



# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

---

## L'ATELIER EN BREF...

L'atelier thématique « **Espaces publics et identité** » s'est déroulé le **12 novembre 2025**, de **18h15 à 21h**, à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio. Il a réuni 4 participants, qui se sont présentés comme des riverains du secteur et/ou ayant une connaissance directe du site de la Miséricorde.

### Le cadre de l'atelier :

L'atelier était organisé dans le cadre de la **concertation préalable** sur le projet d'aménagement du site de l'ancien hôpital **Notre-Dame de la Miséricorde**, pilotée par la SPL Ametarra.

Cette rencontre avait pour objet de partager l'état d'avancement du projet, de préciser les marges de manœuvre encore ouvertes et de recueillir les contributions des participants concernant les usages futurs, les espaces publics et l'identité du site.

L'atelier s'intègre dans une démarche plus large comprenant notamment :

- la mise à disposition du **dossier de concertation 2025** : [https://www.ametarra.fr/\\_files/ugd/451feb\\_1e24e7e1bcae4699b8dc178db837f28d.pdf](https://www.ametarra.fr/_files/ugd/451feb_1e24e7e1bcae4699b8dc178db837f28d.pdf)
- la diffusion d'un questionnaire en ligne via le site de la SPL : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfsAFSQTvZffh3BGWgKgxJIH\\_X63pYSLJ5yyjW1wRISaVnDVw/viewform?usp=header](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfsAFSQTvZffh3BGWgKgxJIH_X63pYSLJ5yyjW1wRISaVnDVw/viewform?usp=header)
- des **balades urbaines** organisées les 11 et 15 octobre 2025 pour permettre aux participants de redécouvrir le site et d'exprimer leurs premières observations
- la mise à disposition des documents issus de la **première phase de concertation en 2022**, dont le Résumé de la concertation 2022 ([https://www.ametarra.fr/\\_files/ugd/451feb\\_dc4219e5adbc4a9cbddc0d01da86c7eb.pdf](https://www.ametarra.fr/_files/ugd/451feb_dc4219e5adbc4a9cbddc0d01da86c7eb.pdf)) qui présente les premiers diagnostics partagés (mobilités, cadre de vie, attentes exprimées sur le futur quartier) ainsi que le dossier complet de la concertation de 2022 : <https://ajaccio.corsica/wp-content/uploads/2024/03/DP-Ecoquartier-Misericorde-15-fevrier-2022.pdf>
- l'**affiche officielle du présent atelier thématique du 12 novembre 2025** : [https://www.ametarra.fr/\\_files/ugd/451feb\\_051726689dcf46b78de9ec8a512602b6.pdf](https://www.ametarra.fr/_files/ugd/451feb_051726689dcf46b78de9ec8a512602b6.pdf)

Ces documents ont constitué le socle d'information permettant de contextualiser les échanges et d'assurer la cohérence entre les différents temps de la démarche.

### Intervenants :

- **Maîtrise d'ouvrage** :  
Laurent RIVIERE, Directeur de projet Miséricorde, SPL Ametarra
- **Maitrise d'œuvre urbaine générale - Plan guide Miséricorde** :  
Paul BOUVIER, germe&JAM
- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** :  
Adrien LECLERC, Ateliers Lion associés

**Modération** : Hélène GALLINELLI, SYSTRA

**Compte-rendu** : Adrian MOYSE-DULLIN, SYSTRA

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

L'atelier s'est déroulé en deux séquences.

La première séquence a porté sur la présentation du projet Miséricorde, son historique, ses ambitions urbaines et environnementales, ainsi que sur une mise en perspective pédagogique des principes d'une ZAC. Les intervenants ont détaillé la programmation (logements, équipements, stationnement), exposé les éléments déjà actés par la maîtrise d'ouvrage et précisé les marges de manœuvre encore ouvertes, notamment en matière d'espaces publics, d'usages et d'identité du quartier. Les participants ont également été invités à réagir sur les exemples d'espaces publics méditerranéens présentés comme sources d'inspiration. Les questions et interventions du public ont principalement porté sur les thèmes suivants : stationnement, desserte, végétalisation, place de l'eau, équipements pour enfants, densité, mémoire du site.

La seconde séquence de l'atelier a pris la forme d'un travail sur table de type « World Café », permettant un échange direct entre participants, maîtrise d'ouvrage et concepteurs. Les discussions ont porté sur les usages quotidiens, les besoins en ombre et en fraîcheur, la place de la convivialité (jeux, rencontres, jardins partagés, terrains de pétanque), l'intégration de la biodiversité, la gestion fine de l'eau, les cheminements, l'accessibilité, le traitement des rez-de-chaussée et la question de l'identité ajacienne. Les échanges ont été nourris et ont permis de mettre en évidence à la fois des attentes fortes (végétation, lieux de rencontre, lisibilité des parcours piétons, confort) et des questionnements ouverts (entretien, gestion de la pente, intégration du stationnement, articulation avec les bâtiments existants).

Le diaporama présenté lors de la première séquence de l'atelier, ainsi que les grilles de travail de la deuxième séquence, sont annexés au présent compte-rendu.

## INTRODUCTION

**Laurent RIVIERE, SPL Ametarra**, remercie les participants pour leur présence. Il présente le cadre de l'atelier, organisé dans le cadre de la concertation préalable sur le projet d'aménagement du site de l'ancien hôpital Notre-Dame de la Miséricorde. Il indique que cet atelier, portant sur la thématique « Espaces public et de l'identité », a pour objectifs de partager l'état d'avancement du projet, clarifier les marges de manœuvre encore disponibles et travailler collectivement sur l'identité et les usages des futurs espaces publics. Il souligne que la démarche de concertation vise à produire des contributions réellement utiles au projet.

Il présente le déroulé de la soirée, structuré en deux séquences : une première séquence de présentation du projet et d'échanges avec les participants en plénière, suivie d'une deuxième séquence de travail et réflexion en groupe autour des thématiques de l'atelier afin d'alimenter le projet.

Il indique qu'un deuxième atelier de concertation est prévu le 3 décembre, autour des thématiques « Qualité d'habiter et mémoire ».

**Hélène GALLINELLI, animatrice**, revient sur la démarche de concertation organisée autour du projet. Elle explique qu'une première phase de concertation a été organisée sur le projet d'écoquartier de la Miséricorde, de février à avril 2022, en amont de la définition de la programmation. Elle indique que le bilan de cette 1<sup>ère</sup> phase est téléchargeable sur le site internet de la SPL Ametarra : [https://www.ametarra.fr/files/ugd/451feb\\_dc4219e5adbc4a9cbddc0d01da86c7eb.pdf](https://www.ametarra.fr/files/ugd/451feb_dc4219e5adbc4a9cbddc0d01da86c7eb.pdf)

Elle indique que le présent atelier est organisé dans le cadre d'une nouvelle phase de concertation, échelonnée entre le dernier trimestre 2025 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2026, dans le cadre du dossier de réalisation de la zone d'aménagement concertée (ZAC).

Elle précise que cette étape clé, prévue par le Code l'urbanisme, est engagée par les porteurs de projet avec l'intention de faciliter la compréhension du projet et de ses enjeux, d'être à l'écoute des remarques, propositions et éclairages de chacun, et d'affiner la définition du projet.

Elle présente les modalités mises en place et notamment les rendez-vous de la concertation : deux balades urbaines, les 11 et 15 octobre 2025 ; deux ateliers thématiques, sur les « Espaces publics et Identité » le 12

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

---

novembre et sur la « Qualité d'habiter et mémoire » le 3 décembre 2025 ; 1 réunion publique de restitution en avril 2026. Elle indique qu'une page dédiée au projet est disponible sur le site internet de la SPL Ametarra : [www.ametarra.fr/la-misericorde](http://www.ametarra.fr/la-misericorde). Les participants peuvent notamment y trouver le dossier de concertation ainsi qu'un questionnaire. En outre, les participants peuvent envoyer des questions et contributions libres à l'adresse mail suivante : [ametarra@ametarra.fr](mailto:ametarra@ametarra.fr)

Un participant demande si tout est déjà décidé.

Laurent RIVIERE, SPL Ametarra, répond que certains éléments du projet sont actés (programmation, trame viaire, grands équilibres), mais que d'autres demeurent ouverts, notamment les usages des espaces publics, les ambiances végétales, les modalités d'appropriation, certains rez-de-chaussée, et les choix de matériaux ou de formes.

## SEQUENCE 1 : PRESENTATION DU PROJET D'ECOQUARTIER DE LA MISERICORDE

### Historique du site

Adrien LECLERC, Ateliers Lion associés, rappelle l'histoire du site de la Miséricorde, ancien hôpital majeur de la ville, fortement ancré dans la mémoire ajaccienne. Il explique l'importance symbolique de la forme circulaire de l'héliport, identifiée comme l'un des marqueurs possibles de l'identité du futur quartier.

Le contexte topographique est rappelé : dénivelés importants, ruptures d'ambiance, difficultés actuelles de connexion avec le tissu urbain environnant.

Un participant demande ce qu'il va rester de l'identité hospitalière dans le cadre du projet.

Adrien LECLERC répond que plusieurs pistes sont à l'étude, dont la toponymie des rues et bâtiments, la valorisation photographique ou patrimoniale, l'intégration de traces visibles du passé hospitalier.

### Fondamentaux du projet

Paul BOUVIER, germe&JAM présente les ambitions du projet : création d'un écoquartier méditerranéen, sobre en foncier et performant en matière environnementale, articulant logements, services, activités et espaces publics généreux.

Il explique que le projet s'inscrit dans une démarche de revitalisation du cœur de ville, en proposant :

- Une offre nouvelle de logements et d'activités ;
- Des équipements et espaces publics de proximité ;
- Une intégration urbaine respectueuse de l'histoire et du paysage ajaccien.

Il rappelle que la programmation prévisionnelle, telle que précisée dans le plan-guide urbain, représente à ce stade 68 900 m<sup>2</sup> de surface de plancher répartis comme suit :

- 21 000 m<sup>2</sup> de tertiaire / formation, dont 6 500 m<sup>2</sup> pour le futur siège de l'Hôtel Métropolitain du Pays Ajaccien ;
- 43 300 m<sup>2</sup> de logements, soit 789 logements ainsi répartis : 275 logements sociaux et abordables (dont 165 logements étudiants / jeunes actifs / saisonniers et 36 logements inclusifs adaptés aux personnes en situation de handicap), 43 logements intermédiaires et 471 logements « marché libre » ;
- environ 900 m<sup>2</sup> de commerces de proximité, services et restauration ;
- 3 700 m<sup>2</sup> d'équipements, dont une crèche et un complexe multisports d'environ 2 700 m<sup>2</sup> ;
- près de 1 500 places de stationnement, comprenant notamment un parking-relais d'environ 500 places et des stationnements dédiés aux logements, à l'Hôtel de la Métropole et au campus de formation.

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

---

## Principes d'une ZAC

**Adrien LECLERC, Ateliers Lion associés**, explique qu'une ZAC permet de garantir une cohérence d'ensemble, d'encadrer les formes urbaines, les gabarits, les matériaux et la qualité des espaces publics. Le plan guide et le cahier de prescriptions assurent un cadre partagé, dans lequel les promoteurs conservent toutefois une marge d'expression architecturale.

**Un participant** demande jusqu'où la ZAC peut imposer l'architecture des bâtiments.

**Adrien LECLERC** explique que, dans une ZAC, les prescriptions urbaines et architecturales fixent un cadre commun, mais que les projets de lots (les bâtiments) conservent une marge d'interprétation. Il précise ce que recouvre une fiche de lot : une fiche de lot définit les gabarits du bâtiment, les principales règles de conception et la programmation attendue pour chaque morceau du quartier. Elle sert ensuite de support à la mise en concurrence des promoteurs et de leurs architectes, permettant de sélectionner le projet répondant le mieux aux ambitions du quartier.

**Un participant** demande si la navette urbaine mise en place va être maintenue dans le futur, et notamment après la mise en œuvre du projet.

**Laurent RIVIERE, SPL Ametarra**, indique que le calibrage du stationnement suit les règles du PLU et que des discussions sont en cours pour maintenir la navette.

## Marges de manœuvre du projet

**Les intervenants** présentent les principes du projet et les éléments du projet qui relèvent encore de marges de discussion et qui ont vocation à être travaillés dans le cadre de la concertation. Ces marges de manœuvre portent notamment sur :

- les usages et les ambiances des espaces publics,
- le degré de végétalisation et les dispositifs climatiques,
- la place de l'eau dans les espaces publics,
- les matériaux et les références méditerranéennes,
- les implantations d'équipements situés en rez-de-chaussée (usages, animation, profondeur, transparence).

## Rappel de ce qui est déjà figé

**Adrien LECLERC, Ateliers Lion associés**, rappelle que, conformément au plan guide validé par la maîtrise d'ouvrage, que certains éléments sont aujourd'hui arrêtés :

- la trame urbaine générale,
- la structure parcellaire,
- les grands équilibres programmatiques,
- les implantations des voies principales,
- la répartition générale des lots et des typologies programmatiques.

Ces éléments structurants servent de cadre et ne peuvent plus évoluer à ce stade.

**Un participant** souligne un besoin d'ombre et de végétalisation renforcée, notamment le long des cheminements piétons, à prendre en compte dans le cadre du projet. Il évoque par ailleurs la demande d'espaces sportifs ou d'aires de jeux, identifiée comme un besoin local récurrent.

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

**Adrien LECLERC** indique que ces points entrent dans le périmètre des marges de manœuvre, et pourront donc être travaillées dans les ateliers suivants et intégrées dans les prescriptions du projet, dans la mesure des contraintes du site.

## Références méditerranéennes

**Adrien LECLERC, Ateliers Lion associés**, présente plusieurs références d'espaces publics méditerranéens afin d'alimenter l'imaginaire collectif et illustrer des ambiances possibles pour le futur quartier. Les images projetées montrent par exemple des places ombragées, des jardins secs, l'usage de pierre locale, des promenades et des belvédères (voir support de présentation annexé au présent compte-rendu).

Un participant s'inquiète de la hauteur perçue d'un bâtiment visible sur l'une des illustrations projetées.

**Adrien LECLERC** rappelle alors que ces images sont uniquement illustratives, destinées à inspirer des ambiances, et ne préjugent en rien de la forme architecturale exacte et finale du projet.

## SEQUENCE 2 : TRAVAIL SUR TABLE AUTOUR DE LA THEMATIQUE « ESPACE PUBLICS ET IDENTITE »

**Hélène GALLINELLI, animatrice**, invite les participants à rejoindre la table de travail pour la deuxième séquence de l'atelier. Elle indique que, faisant suite à la présentation du projet, les participants sont invités à réfléchir et à échanger autour des thématiques des espaces publics et de l'identité du futur quartier.

Elle précise que les échanges seront structurés autour de trois sous-thématiques :

1. Usages et ambiances des espaces publics,
2. Végétalisation, eau et résilience climatique,
3. Identité méditerranéenne.

Un plan simplifié du site et un catalogue de références d'espaces publics et ambiances méditerranéens sont mis à disposition des participants.

Les points-clés et les idées discutées au fil des échanges sont consignées par les animateurs et restitués exhaustivement ci-après.

## Restitution des échanges sur les usages et ambiances des espaces publics

Les participants sont invités à échanger et partager leurs idées sur les usages et ambiances des espaces publics prévus dans le projet.

Les animateurs leur posent notamment les questions suivantes :

- Comment souhaitez-vous pouvoir utiliser les espaces publics, que souhaitez-vous pouvoir y faire ? qui doit pouvoir utiliser ces espaces ?
- Quels équipements ou aménagements (équipements sportifs, bancs, jeux, terrains, espaces de détente, etc.) vous sembleraient essentiels pour profiter pleinement de ces espaces ?
- Quelle est votre vision de l'animation de la future Place de la Miséricorde, notamment en lien avec le futur Campus et les logements étudiants ?

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

---

## Fonction des espaces

- Les participants échangent sur la flexibilité des espaces publics et sur la pertinence de « fonctionnaliser » ou pas ces espaces, c'est-à-dire leur attribuer à chacun une fonction / un usage spécifique.

Paul BOUVIER, germe&JAM, évoque la vision adoptée dans le plan guide du projet. Il explique que l'objectif recherché est celui d'un espace public neutre, appropriable, où les usages émergent naturellement. La maîtrise d'œuvre porte l'idée d'un espace public « ouvert », évitant la fragmentation par catégories (« ici les chiens », « ici les enfants », « ici les seniors »), et préférant une qualité d'ensemble qui invite chacun à trouver sa place.

## La place de la culture et de la mémoire

- L'idée d'un usage culturel des espaces publics est évoquée par un participant : expositions temporaires, œuvres installées en plein air, à l'image de ce qui se fait déjà dans d'autres villes corses.
- Un participant revient sur la mémoire du site de la Miséricorde : pour beaucoup d'Ajacciens, il s'agit d'un lieu de naissance, chargé d'une histoire familiale et collective, y compris avant l'hôpital. Il souhaite que cette dimension soit présente dans les futurs aménagements (parcours, signalétique, interventions artistiques, etc.).

## Des espaces intergénérationnels et ouvert à tous

- Un participant suggère l'aménagement d'un jardin d'enfants (jeux pour enfants) sur l'un des espaces publics, qui pourrait devenir un vrai lieu familial, complémentaire du parc de la Piétra voisin.  
Les participants soulignent que les besoins varient selon les âges : jeux pour les tout-petits ; équipements pour enfants plus autonomes ; dispositifs pour adolescents.  
Plusieurs participants souhaitent un aménagement qualitatif, tout en notant qu'un tel équipement dépend de projections démographiques et d'un état des lieux des équipements existants.
- Les participants échangent sur la possibilité d'intégrer, à la Miséricorde, des espaces ludiques topographiques (à l'image de la « bosse » existant à Stockholm) – même modestes, à condition qu'ils soient placés hors des zones trop proches des habitations.
- Un participant suggère l'aménagement d'un terrain de pétanque, ombragé l'été et au soleil l'hiver.
- Les participants évoquent un usage intergénérationnel des espaces publics du futur quartier.
- Plusieurs participants insistent sur le fait que les espaces doivent rester réellement publics et ouverts à tous les Ajacciens, et pas uniquement réservés aux futurs résidents : possibilité de venir se promener, se poser, profiter des aménagements, éventuellement en lien avec un stationnement à proximité.

## La question du stationnement et de la desserte

- Les participants évoquent et débattent sur la question du stationnement et de la place de la voiture dans l'espace public.  
Un participant s'interroge sur le nombre de places disponibles pour les habitants et pour les visiteurs. Plusieurs participants expriment leurs difficultés quotidiennes liées au stationnement dans Ajaccio et insistent sur l'importance de prévoir une offre suffisante, notamment en stationnement souterrain, jugé indispensable pour éviter la saturation des espaces publics de surface.  
Certains regrettent que de nombreuses places publiques et certains axes centraux d'Ajaccio soient aujourd'hui « envahis » par les voitures. Ils expriment le souhait que la Miséricorde devienne un lieu plus apaisé, où la voiture serait moins visible.
- Les participants évoquent également le maintien de la navette mise en place pour desservir le secteur.

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

- Une participante pose une question sur la desserte du gymnase : comment les parents déposeront les enfants ? À pied ? En voiture ? Les échanges indiquent que plusieurs solutions sont envisagées (dépose-minute, stationnement dans le parking), mais que l'organisation *in fine* des accès reste à travailler.

Sur ces points, **Laurent RIVIERE, SPL Ametarra**, rappelle les éléments suivants :

- Pour les logements, le règlement du PLU impose 1 place par logement ;
- Les principes retenus pour le stationnement dans le cadre du projet prévoient un stationnement majoritairement intégré sous les immeubles et un linéaire limité de stationnement en surface, essentiellement pour les visiteurs ;
- La navette existante est un sujet identifié, avec une volonté partagée de la maintenir, mais encore à confirmer.

## L'animation des espaces publics

- Une participante suggère que le site de la Miséricorde pourrait accueillir de petits concerts, animations ou représentations.
- Un autre participant évoque les marchés de quartier, la saisonnalité des usages et la nécessité de penser des programmations différentes selon les saisons, comme c'est déjà le cas ailleurs en Corse.
- Le rôle du commerce ambulant et de l'offre existante en centre-ville est mentionné : les usages événementiels doivent créer du lien, pas de concurrence déloyale.

## La place des animaux dans l'espace public

- Il est mentionné par un participant des exemples de parcs proposant des « espaces chiens » dédiés : des lieux sécurisés, parfois de grande taille (jusqu'à 1 hectare dans un cas cité à Toulouse), où les chiens peuvent évoluer en liberté. Ces espaces cohabitent avec d'autres zones du parc adaptées à ceux qui ne souhaitent pas la présence d'animaux.
- Les participants considèrent que ce type d'aménagement pourrait avoir du sens, mais il est souligné la nécessité de bien choisir l'implantation pour limiter les nuisances sonores et préserver la tranquillité des logements.

**Paul BOUVIER, germe&JAM**, rappelle que certains besoins identifiés – jeux sportifs, grands équipements, espaces chiens – ne trouveront peut-être pas leur place à l'intérieur même du périmètre, mais pourraient être intégrés dans un système d'espaces publics élargi, en lien avec les parcs environnants, notamment le parc de la Pétrina.

## Propreté, éclairage et mobilier urbain

- Un participant souligne l'enjeu de la propreté des espaces publics. Il suggère notamment de prévoir des sacs pour les déjections canines.
- Les participants mentionnent par ailleurs un point de vigilance par rapport à la présence de sangliers, qui viennent fouiller dans les poubelles et peuvent dégrader la végétation.

**Adrien LECLERC, Ateliers Lion associés**, précise que ce sujet dépasse l'aménagement, c'est un enjeu de régulation cynégétique, qui nécessite des réponses municipales, pas uniquement urbanistiques.

- Ils suggèrent en outre de prévoir des dispositifs anti-graffitis.
- Les participants suggèrent de prévoir des fontaines à eau et des toilettes publiques dans les espaces publics.
- Ils suggèrent de prévoir des bancs dans le jardin de pluie.

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

- Ils évoquent le sujet des éclairages publics et suggèrent des éclairages doux. Ils indiquent qu'il conviendrait de trouver le juste milieu entre trop et trop peu d'éclairage dans les espaces publics.

## Quelle place pour le commerce et l'offre de soin ?

- Les participants échangent avec le porteur de projet et la maîtrise d'œuvre sur la place des commerces dans le futur quartier. Ils souhaitent que ce dernier puisse accueillir des commerces de proximité de première (boulangerie, petits commerces du quotidien).
- Les participants soulignent par ailleurs l'intérêt d'accueillir des professions de santé et du paramédical (médecin, infirmier, dentiste, cabinets en rez-de-chaussée).

**Le porteur de projet** explique que le potentiel commercial dépendra directement des flux, et que ces flux dépendent à leur tour de l'accessibilité du site (ascenseur urbain, navette, connexions piétonnes). L'enjeu est de maintenir une souplesse d'évolution, car la ville peut changer, et le quartier devra être capable de s'adapter.

## Restitution des échanges sur la végétalisation, eau et résilience climatique

Les participants sont invités à échanger et partager leurs idées sur la végétalisation, l'eau et la résilience climatique dans le cadre du projet.

Les animateurs leur posent notamment les questions suivantes :

- Quelle place donner au végétal dans le futur quartier (ombrage, nature en ville, biodiversité, qualité de vie) ?
- Comment l'eau pourrait-elle être présente dans les espaces publics (fontaines, jeux d'eau, gestion des pluies, lieux de fraîcheur) ?
- Quels grands liens paysagers devraient être préservés ou renforcés (ex. continuité avec le parc de la Piétra ou les espaces boisés voisins) ?

## Ombre et végétalisation

- Les participants proposent l'aménagement de **murs et toits végétalisés**.
- Un participant rappelle que lors des balades urbaines, plusieurs personnes avaient évoqué l'idée de la **création de jardins partagés**. Il imagine des espaces pouvant servir à la crèche, aux riverains, habitants et aux associations : jardins potagers, jardins botaniques, plantations méditerranéennes, végétation locale à vocation pédagogique.

Un participant partage un retour d'expérience sur la mise en place de tels espaces. Il évoque le risque de vols, le besoin d'accompagnement associatif au démarrage, la nécessité de règles communes, et le risque de sur-clôture si les usages ne sont pas respectés.

Un participant souligne que la Corse rurale vivait autrefois dans une logique agricole partagée, mais que les comportements urbains actuels rendent l'exercice plus complexe.

- Les participants souhaitent des **endroits ombragés, avec une identité méditerranéenne**. Un participant insiste ainsi sur la nécessité de penser les trottoirs et cheminements piétons à l'ombre, en rappelant que c'est un enjeu quotidien à Ajaccio mais rarement bien traité. Il donne l'exemple d'une grande treille, en suggérant qu'une structure de ce type pourrait devenir à la fois un lieu ombragé, un élément identitaire du quartier et un support d'animation (vendanges symboliques, moments collectifs).
- Les participants échangent sur **les essences** qui pourraient être envisagées pour végétaliser les espaces publics. Ils évoquent la nécessité d'une **végétation locale, méditerranéenne, de type jardin sec** : peu d'entretien, esthétique et adaptée. Cela permet de maintenir un paysage méditerranéen robuste et peu exigeant. Ils soulignent la difficulté croissante de faire pousser et entretenir de la végétation, en particulier dans les villes méditerranéennes : le maquis lui-même devient très sec ; les sols sont « lavés »

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

- », érodés, laissant apparaître la roche sans capacité de stockage ; l'humus disparaît, ce qui rend difficile l'installation de plantes durables.
- Plusieurs participants rappellent l'importance de **protéger la végétation autour des arbres** et de **penser l'arrosage et la résistance à l'évaporation**.
  - Un participant évoque l'idée de faire de la Miséricorde une « **destination paysagère** ». Selon lui, Ajaccio manque de lieux publics accessibles offrant des vues et des ambiances paysagères de qualité. Le site pourrait devenir un lieu où l'on vient exprès pour se promener, même en voiture, à condition d'avoir un stationnement public à proximité.
  - Les participants évoquent les **vues possibles autour du jardin de pluie**, soulignant que dans certains secteurs, les vues ne sont pas dégagées à cause des bâtiments existants.
  - Les participants appellent à **éviter les revêtements trop minéraux**.

## Gestion de l'eau

- Les participants demandent si l'eau stockée sur le site pourrait être réutilisée.
- Les participants appellent à penser le chemin de l'eau et demandent des précisions sur ce point.

**Paul BOUVIER, germe&JAM**, explique que l'eau de pluie sera captée en amont, transitera par une succession de bassins ou noues (points de stagnation temporaires), puis sera dirigée vers des ouvrages plus dimensionnés en partie basse pour gérer les pluies exceptionnelles.

Il précise qu'il y a une tension technique entre les besoins d'arrosage, qui supposent des bassins plutôt pleins, et la gestion des pluies d'orage, qui nécessite des bassins plutôt vides. En pratique, il ne sera pas possible de garantir des réserves d'arrosage pleines tout l'été. L'enjeu sera donc de choisir des végétaux adaptés au climat méditerranéen, s'appuyer sur un fonctionnement de « jardin sec » : les plantes puisent dans l'eau stockée le reste de l'année pour supporter les périodes chaudes.

L'objectif global reste de limiter le ruissellement brutal et de valoriser l'eau comme ressource pour le paysage, plutôt que de la canaliser uniquement par des réseaux enterrés.

Les dispositifs liés à l'eau devront être validés via le dossier Loi sur l'eau et seront fortement contrôlés.

## Eco-quartier

- Un participant demande en quoi le quartier sera un « éco » quartier.
- Les participants évoquent la question du traitement des déblais dans le cadre du chantier et mentionnent des exemples de traitement peu satisfaisants dans d'autres villes.

**Paul BOUVIER, Laurent RIVIERE et Adrien LECLERC** apportent des précisions et éléments de réponse sur ces points.

- Échelle urbaine : le projet « réhabite » un site déjà imperméabilisé, évitant l'artificialisation ailleurs.
- Effet positif global : reconnecter le centre-ville, densifier à l'endroit pertinent plutôt qu'en périphérie, valoriser un site déjà équipé.
- Énergie : étude en cours sur un réseau de chauffage urbain (biomasse, géothermie, ou énergie issue des déchets selon les possibilités).
- Gestion des déblais : réflexion en cours sur un réemploi des terres excavées pour les réutiliser sur place plutôt que les évacuer. Il est rappelé que la filière déchets dépend d'acteurs spécialisés.

## Restitution des échanges sur l'identité méditerranéenne

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

Les participants sont invités à échanger et partager leurs idées sur la végétalisation, l'eau et la résilience climatique dans le cadre du projet.

Les animateurs leur posent notamment les questions suivantes :

- Quelles formes, matériaux ou ambiances pourraient refléter une identité méditerranéenne contemporaine dans les espaces publics ?
- Qu'est-ce qui, selon vous, peut donner au quartier une identité forte et singulière, tout en s'inscrivant dans le paysage ajaccien ?

## Identité du futur quartier

- **Un participant questionne le rapport méditerranéen à la fermeture ou l'ouverture des espaces pour enfants : faut-il clôturer pour sécuriser ou, au contraire, proposer des espaces ouverts, comme en Suède ?** Cela renvoie à des habitudes culturelles, mais l'idée est posée de réfléchir à des espaces non fermés, plus naturels, tout en garantissant la protection des plantations et l'équilibre avec les usages.
- Concernant l'identité du futur quartier, les participants font le constat qu'Ajaccio est marqué par une place centrale de la voiture, que certains quartiers des années 60-70 sont perçus comme « monstrueux » ou sans style et qu'il est difficile d'identifier un style « ajaccien » unifié.
- Ils échangent par ailleurs autour de la question suivante cette question : doit-on introduire des grandes hauteurs contemporaines, même si ce n'est historiquement pas local ?

**Adrien LECLERC, Ateliers Lion associés**, explique qu'il n'existe pas une architecture ajaccienne contemporaine clairement identifiable et qu'il faut donc mobiliser les éléments intéressants des différentes strates historiques. **Il rappelle** que l'héritage ajaccien combine plusieurs couches : les citadelles génoises, la ville napoléonienne (trames carrées, façades tenues), les grands immeubles d'après-guerre. Dans la vieille ville, des espaces publics très minéraux, arbres en alignement, très hauts, peu présents en cœur d'espace, une certaine rigueur de façade. Il évoque aussi l'importance des formes historiques : traces, murs, pierres, tuiles, ambiances méditerranéennes. Il indique que la réflexion pourrait porter sur les éléments de la ville ajaccienne qui pourraient être empruntés pour la Miséricorde. L'idée pourrait être d'en faire un vocabulaire recomposé, contemporain mais ancré localement.

- Un participant discute de l'usage de pierres locales ou importées (ex. pierres de Sardaigne utilisées pour le cours Napoléon). Il explique que les carrières locales ne suffisent pas toujours. Les couleurs claires sont jugées intéressantes, meilleures pour limiter l'îlot de chaleur, cohérentes avec certaines ambiances méditerranéennes.

## Mémoire du site

- Une participante évoque la préoccupation, déjà exprimée dans d'autres échanges, de **conserver la trace du rond de l'héliport**, élément emblématique du site hospitalier.

**Paul BOUVIER, germe&JAM**, note l'intérêt de travailler sur les traces du passé – murs, restanques, patrimoine végétal, éléments bâtis. Il relève que certaines traces sont structurantes et faciles à intégrer ; d'autres, comme le rond complet de l'héliport, pourraient s'avérer trop contraignantes pour la composition finale du quartier.

- La participante cite un **exemple réunionnais** où une ancienne infrastructure militaire a laissé une empreinte circulaire réinterprétée sous forme de sentier. Cela montre qu'il est possible de conserver une mémoire suggérée, sans nécessairement figer une forme qui limiterait le projet.
- Un échange s'ouvre sur les **noms des espaces publics : belvédère, jardins, places...** Les participants demandent si ces noms seront définitifs. Les participants mettent en avant une confusion possible sur la toponymie actuelle : le nom « Belvédère », utilisé pour désigner l'un des espaces publics dans le projet, est déjà celui d'une résidence voisine.

**Laurent RIVIERE, SPL Ametarra**, explique que ces appellations sont pour l'instant des substantifs de travail, destinés à aider à se repérer et à porter un imaginaire. Mais la dénomination officielle dépendra ensuite de la ville, des habitants, et parfois de choix politiques.

# COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2025 « ESPACES PUBLICS ET IDENTITE »

Concertation projet LA MISERICORDE

---

L'expérience montre que les noms posés par les concepteurs ont tendance à rester, sauf si la collectivité relance un processus participatif. L'équipe invite d'ailleurs les participants à proposer des idées : les noms peuvent renforcer la mémoire du lieu et participer à son identité. L'idée est de trouver des appellations parlantes, mémorielles et compréhensibles.

- Les participants insistent sur la **richesse mémorielle du site** : histoire hospitalière, récits familiaux, traces dans la culture et le cinéma. Plusieurs tournages ont eu lieu sur place, y compris pendant les périodes d'inoccupation.

Des idées émergent pour conserver cette richesse mémorielle :

- organiser des événements liés à la mémoire (expositions, projections, parcours photographiques)
- réaliser une compilation filmée des apparitions du site dans les films et séries tournés en Corse ;
- s'appuyer sur le travail photographique existant autour de l'ancien hôpital.

La place de la culture apparaît comme un vecteur de lien et d'identité, tout en restant compatible avec les usages quotidiens.